

SUBVENTION DE COORDINATION 2019 - 2020

Relevé des frais de personnel

NOM et Prénom :

Téléphone :

GSM :

Courriel :

Date d'entrée en fonction

Date de fin de fonction en

en tant que Coordinateur ATL :

en tant que Coordinateur ATL :

Type de Contrat :

CDD - CDI - AUTRES*

Intervention d'autres Pouvoirs Publics :

APE - ACS - ACTIVA - MARIBEL - AUTRES*

Temps de travail au sein de la Commune :

Temps Plein - Mi Temps - AUTRES*

Temps de travail en tant que Coordinateur ATL :

Temps Plein - Mi Temps - AUTRES*

Adresse du bureau du Coordinateur ATL :

Période	Montants bruts	Charges patronales	Total
!!! Les charges salariales mentionnées ci-dessous concernent uniquement le temps de prestation affecté à la coordination.			
Octobre 2019			
Novembre 2019			
Décembre 2019			
Janvier 2020			
Février 2020			
Mars 2020			
Avril 2020			
Mai 2020			
Juin 2020			
Juillet 2020			
Aout 2020			
Septembre 2020			
Prime de fin d'année			
Pécule de vacances			
Pécule de sortie			
Total rémunération annuelle:			
<i>L'intervention des autres pouvoirs publics doit être déduite (APE, Maribel, ...)</i>			
<i>Remboursement perçu en cas d'accident du travail</i>			
Total rémunération annuelle après les déductions et remboursements : (X)			

<u>Coûts annexes</u>	Montant
Titre-repas	
Frais de gestion des titres-repas	
Prime syndicale	
Frais de secrétariat social	
Assurance Accident du travail	
Assurance Responsabilité civile	
Médecine du travail	
Frais de transport Domicile - Lieu de travail	
<u>Autres</u>	
Total Coûts annexes: (Y)	
TOTAL PERIODE DE REFERENCE de 10/2019 à 09/2020 (X + Y)	

En cas de factures globales pour les coûts annexes, une quote-part sera calculée.
Une note expliquant la méthode de calcul sera jointe à cette annexe.